

**COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DU 21 MARS 2020**

Considérant l'annonce du Premier Ministre, jeudi 19 mars 2020 au Parlement et le message d'Olivier JACOB, Préfet des Alpes de Haute Provence, relatif au report de l'installation des nouveaux conseils municipaux à la suite des élections du 15 mars 2020 ;  
Considérant le risque sanitaire qu'emporte de telles réunions ;

**J'ajourne la séance du conseil municipal prévue le 21 mars 2020.**

Une fois les conditions sanitaires réunies, les conseillers municipaux élus à l'issue du premier tour pourront être installés et pourront élire leurs nouveaux exécutifs dans les plus brefs délais.

**Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 27 mars 2020 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

**à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 20 mars 2020**

**Le Maire  
François GRECO**

